

La Française AM | 11 mai 2012



Quelques réflexions sur une répartition équitable des revenus...

De Xavier Lépine – Président du Directoire de La Française AM

... conjuguées à une réflexion sur l'efficacité des dépenses publiques.

Dans une économie en faible croissance où le clivage droite-gauche se réduit trop souvent à l'impact positif ou négatif, de la mondialisation sur le taux chômage et le niveau de vie des pays occidentaux, la question du modèle économique entre le libéralisme et l'Etat providence sous tend les débats politiques et in fine les orientations qui vont être prises dans les semaines et mois qui viennent.

Sans parti pris politique, je vous livre quelques observations autour de deux questions fondamentales : les pays où la distribution des revenus est la plus égalitaire ont-ils un PIB par habitant plus ou moins faible que ceux où la distribution des revenus est la plus écartée ? Existe-t-il une corrélation entre le PIB par habitant et le taux des prélèvements obligatoires sur le PIB ?

Pour répondre à la première question, l'ONU parmi les critères de développement humain utilise le coefficient de Gini du nom de son inventeur. Ce coefficient représente le niveau de distribution des revenus, où le 0 signifierait que les revenus sont uniformément répartis entre les habitants alors que le chiffre 1 correspondrait à l'accaparement par une seule personne de toute la richesse nationale.

Bien évidemment, la problématique de la répartition des richesses renvoie à celle de la comparabilité des économies sur le plan économique et politique, mais il n'en demeure pas moins qu'une comparaison entre le coefficient de Gini, le PIB par habitant et le taux de croissance est un révélateur intéressant.

Tout d'abord, si l'on prend une liste assez représentative des pays occidentaux (source World Factbook, CIA), la première surprise est que la France est loin d'être parmi les pays occidentaux où la répartition des revenus est la plus « équitable ».

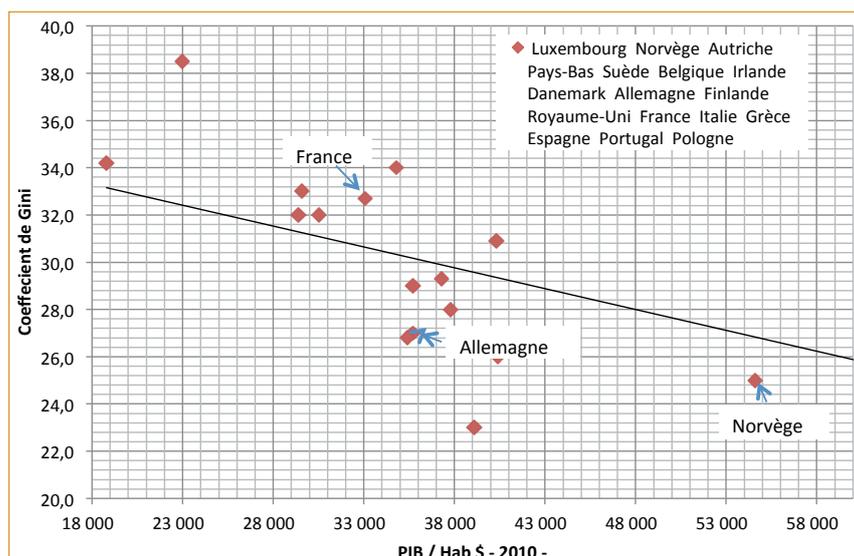
De fait, l'Allemagne, en dépit d'une réunification récente, l'Autriche, la Finlande, mais l'on pouvait s'y attendre, et les pays nordiques, ont une répartition beaucoup plus homogène des revenus au sein de la population.

Sans grandes surprises, les pays anglo-saxons sont ceux où la répartition des revenus est la moins redistributive, et c'est dans les pays émergents que nous trouvons les plus grandes inégalités.

Pays	CIA Gini	CIA Gini Année	PIB/Hab \$ (2010)	Tx Croissance PIB 2010
 Suède	23,0	2005	39 100	5,50
 Norvège	25,0	2008	54 600	0,40
 Autriche	26,0	2007	40 400	2,00
 Luxembourg	26,0	2005	82 600	3,40
 Finlande	26,8	2008	35 400	3,10
 Allemagne	27,0	2006	35 700	3,50
 Belgique	28,0	2005	37 800	2,00
 Danemark	29,0	2007	36 600	2,10
 Irlande	29,3	2009	37 300	- 1,00
 Union européenne	30,4	2009 est.		
 Australie	30,5	2006	41 000	2,70
 Pays-Bas	30,9	2007	40 300	1,70
 Espagne	32,0	2005	29 400	- 0,10
 Italie	32,0	2006	30 500	1,30
 Canada	32,1	2005	39 400	3,10
 France	32,7	2008	33 100	1,50
 Grèce	33,0	2005	29 600	- 4,50
 Suisse	33,7	2008	42 600	2,60
 Royaume-Uni	34,0	2005	34 800	1,30
 Pologne	34,2	2008	18 800	3,80
 Nouvelle-Zélande	36,2	1997	27 700	1,50
 Japon	37,6	2008	34 000	3,90
 Portugal	38,5	2007	23 000	1,40
 Israël	39,2	2008	29 800	4,60
 Turquie	39,7	2008	12 300	8,20
 Russie	42,2	2009	15 900	4,00
 États-Unis	45,0	2007	47 200	2,80
Pays	CIA Gini	CIA Gini Année	PIB/Hab \$ (2010)	Tx Croissance PIB 2010
 Corée du Sud	31,4	2009	30 000	6,1
 Inde	36,8	2004	3 500	10,4
 Chine	41,5	2007	7 600	10,3
 Philippines	45,8	2006	3 500	7,3
 Brésil	51,9	2012	10 800	7,5

La France est donc « in between » en matière de répartition des revenus et il n'est donc pas étonnant que nos débats sur l'Etat providence versus libéralisme soient virulents. De fait, on constate, qu'au sein de l'Europe, en tant que continent, la droite de régression entre le PIB par habitant et la distribution des revenus tend plutôt à démontrer qu'une répartition plus homogène des revenus se réalise dans les pays où le PIB par habitant est plus élevé.

Ainsi, à l'exception de l'Angleterre, tous les pays européens qui affichent un PIB/hab supérieur à celui de la France ont également une répartition plus homogène du revenu par habitant...

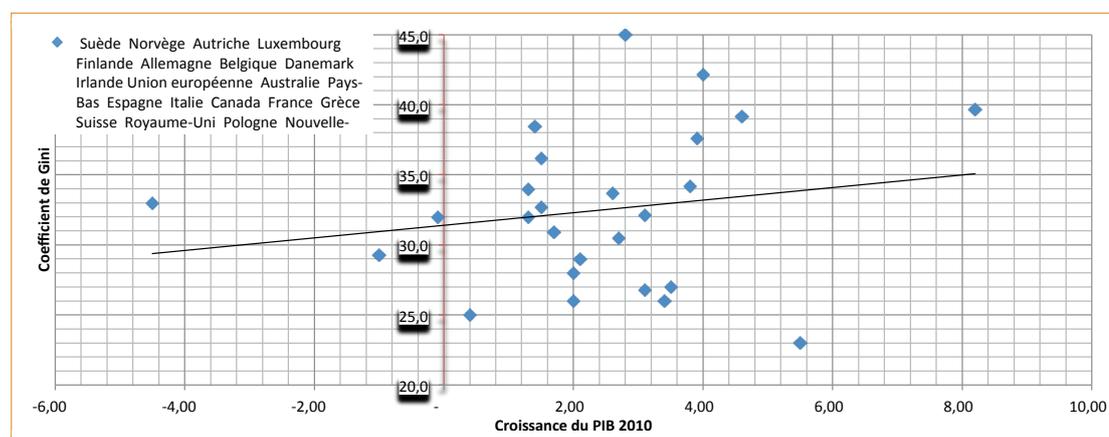


...Et l'Allemagne avec qui nous nous comparons sur beaucoup de points affiche également une concentration sensiblement plus faible des revenus et un PIB par habitant plus élevé.

Bien évidemment, cette photographie ne signifie pas que les pays les plus « égalitaires » en terme de redistribution des revenus sont les plus créateurs de richesse nationale (le PIB total n'étant jamais que la multiplication du PIB par habitant par le nombre d'habitants), car bien évidemment de nombreux autres facteurs entrent en ligne de compte.

Ma réponse à cette première question, face au choix politique qui vient d'être fait par les Français, est plutôt de trois ordres :

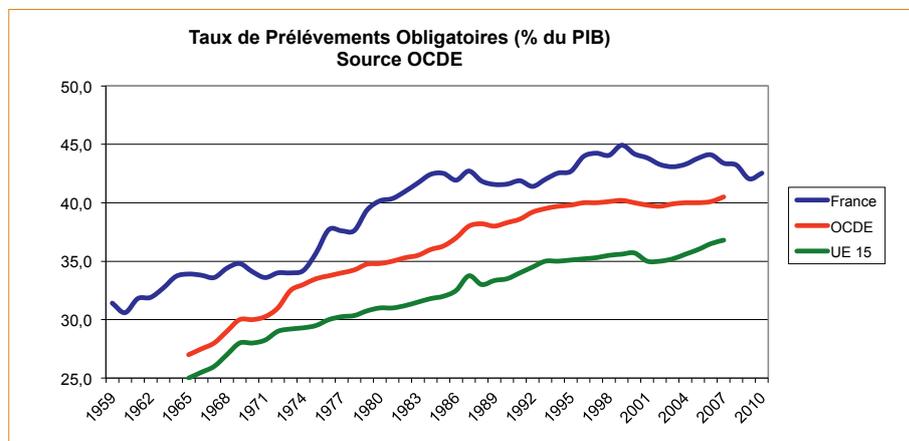
- Tout d'abord, il n'existe pas de corrélation entre le taux de croissance de l'économie et le coefficient de distribution des revenus avec implicitement comme conséquence essentielle qu'une répartition plus « égalitaire » des revenus n'aura pas d'impact sur la création de richesse, et donc le chômage, si elle ne s'accompagne pas d'autres mesures.



- Deuxièmement, il est logique qu'avec un taux de croissance atone et une relativement faible égalité de la distribution des revenus, les français fassent le choix d'un président socialiste pour réduire ces inégalités.
- Enfin, si effectivement les impôts des classes moyennes supérieures augmentent, un programme économique réussi c'est surtout une création de richesse nationale dont tous bénéficient, y compris ceux qui payent plus d'impôts !

Ainsi, si en première lecture on ne peut opposer modèle de répartition des revenus et richesse par habitant, l'analyse ne peut être objective si elle n'est pas complétée par celle du Taux des Prélèvements Obligatoires (TPO). On peut ainsi tout aussi bien se demander si cette plus grande égalité de répartition du revenu ne proviendrait pas du fait qu'il y a plus de richesses à distribuer... et donc de questionner l'efficacité des services publics et de la fiscalité, répartition par contributeur de l'impôt et destination de cet argent public : question qui devient alors centrale compte tenu du poids relatif du TPO.

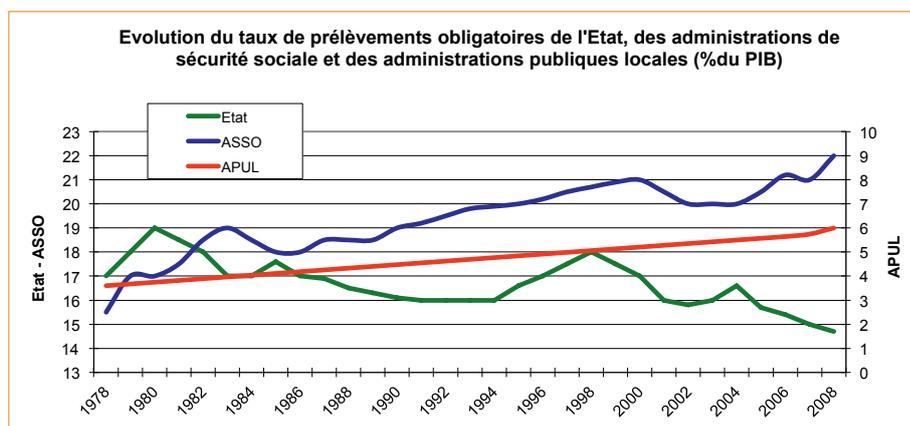
Le taux de prélèvements obligatoires est de fait relativement élevé en France par rapport aux autres grands pays développés. En 2006, le TPO calculé par l'OCDE, selon des modalités légèrement différentes de celles de l'INSEE, s'élevait ainsi à 44,2 % en France (43,6 % en 2007), contre 37,1 % au Royaume-Uni, 35,6 % en Allemagne, 28 % aux États-Unis, 27,9 % au Japon et 35,9 % en moyenne dans l'OCDE.



Cependant, le taux des prélèvements obligatoires n'est pas un indicateur totalement fiable du « poids » de l'État. En effet, ce taux apparaît plus faible dans les pays, comme les États-Unis, où l'assurance maladie et les régimes de retraite sont très largement hors du champ de l'Etat. Les cotisations sont alors versées à des mutuelles, des assurances ou des fonds de retraite privés et ne constituent pas des prélèvements obligatoires. Il n'en demeure pas moins que la France se singularise au sein de l'Union Européenne par un taux de prélèvements obligatoires de 22 % supérieur (44 %/36 %) et en valeur absolue, 10 points d'écart avec l'Allemagne. Toute politique économique qui se traduirait par un accroissement du TPO conduirait inéluctablement à une perte de compétitivité supplémentaire et donc une augmentation du chômage.

Il devient alors instructif de s'intéresser à la structure des prélèvements obligatoires. La France est l'un des pays industrialisés où la part des cotisations sociales dans le PIB est la plus élevée (16,3 % en 2006 selon l'OCDE contre 13,7 % pour l'Allemagne, 6,9 % pour le Royaume-Uni et 6,7 % pour les États-Unis), tandis que la part des impôts sur le revenu et les bénéfices y est relativement faible (10,7 % du PIB en 2006 contre 10,8 % en Allemagne, 19,4 % en Suède et 29,5 % au Danemark). Cette structure n'est pas sans conséquences. D'une part, le travail est relativement taxé en France. D'autre part, la progressivité des prélèvements obligatoires payés par les ménages, c'est-à-dire le fait que ces prélèvements croissent plus que proportionnellement aux revenus, repose pour l'essentiel sur une base étroite : l'impôt sur le revenu, dont le taux marginal est relativement élevé.

Enfin, bien évidemment se pose la question de la répartition des dépenses publiques et de son évolution... où il apparaît clairement que, si une marge de manœuvre existe probablement dans le « train de vie de l'Etat », c'est bien dans le système même de fonctionnement entre l'Etat, dont la dépense a globalement baissé de 3 % de PIB en 30 ans, et les collectivités locales qui ont pratiquement doublé leur dépenses en % de PIB que se situe une partie du problème... l'autre partie étant dans les dépenses de « sécurité sociale » qui sont passées de 15 % du PIB en 1978 à 22 % en 2009.



En conclusion : oui, il est possible d'avoir une répartition plus homogène des revenus au sein de la population sans nécessairement appauvrir la nation mais l'atteinte de cet objectif ne passe pas par l'imposition et/ou une dépense publique supplémentaire mais bien par une remise en question de l'efficacité des dépenses publiques au sens large. Par ailleurs, il ne faut pas se tromper d'objectif, le premier objectif est bien la création d'emplois donc de richesses supplémentaires.

A ce titre, les deux modèles, « socialiste et libéral », ne peuvent que difficilement se retrouver dans les méthodes si ce n'est en acceptant des constats objectifs d'efficacité historique : le poids de la dépense publique a bien augmenté de 50 % depuis la création de la 5^e république pour atteindre 45 % du PIB, les dépenses sociales ont augmenté (en relatif du PIB) de 50 % en 30 ans engendrant un sentiment d'injustice sociale et d'inefficacité. Nous avons une opportunité de faire évoluer nos systèmes en nous appuyant sur la construction Européenne et dans ce cadre l'inclusion d'un pacte de croissance apparaît comme une voie possible... à condition qu'il ne s'engage pas sur la route des déficits et de la consommation mais celle de l'utilisation de l'épargne et de l'investissement productif. Le chemin est difficile et plus long « politiquement » mais toute relance Keynesienne dans une économie ouverte est vouée à l'échec.

Xavier Lépine